

## DECLARATION DES PERFORMANCES (DoP)

N° : Irtec7 – 02- 2019 – 01

1. Code d'identification unique du produit type :  
**LRTEC 7**
2. Numéro de type, de lot ou de série :  
**LRTEC 7 + n° de lot à 6 chiffres (voir étiquette produit)**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
**Coquille isolante thermique pour l'équipement du bâtiment et les installations industrielles – MW – EN 14303+A1 – 2013**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :  
**LAURENT**  
**58 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON**  
[www.laurent-isolation.com](http://www.laurent-isolation.com)
5. Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 paragraphe 2 :  
**non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V :  
**AVCP – Système 3**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
**non applicable**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  
**non applicable**
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles :		Performances :	Spécifications techniques harmonisées :
Caractéristiques Euroclasses de réaction au feu	Réaction au feu	<b>A2<sub>L</sub>-s1,d0</b>	<b>EN 14303+A1 – 2013</b>
Indice d'absorption acoustique	Absorption acoustique	<b>NPD</b>	

Résistance thermique	Conductivité thermique	Temp. (°C)	$\lambda_D$ (W/m.K)	
		50	0.043	<b>EN 14303+A1 - 2013</b>
		100	0.049	
		150	0.059	
		200	0.071	
		250	0.083	
		300	0.106	
		350	0.119	
		400	0.153	
		500	0.213	
		600	0.284	
		650	0.325	

	Dimensions et tolérances	T 8 D <sub>0</sub> < 150 mm T 9 D <sub>0</sub> ≥ 150 mm
Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la diffusion de vapeur d'eau	NPD
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression pour les produits plats	NPD
Taux d'émission de substances corrosives	Quantités traces d'ions solubles dans l'eau et valeur du pH	NPD
Taux d'émission de substances dangereuses pour l'environnement intérieur	Emission de substances dangereuses	(a)
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(b)
Durabilité de la réaction au feu par rapport au vieillissement / à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(c)
Durabilité de la résistance thermique par rapport au vieillissement/ à la dégradation	Conductivité thermique  -Dimensions et tolérances -Stabilité dimensionnelle -Température maximale de service-stabilité dimension. -Caractéristique de durabilité	(d)  NPD NPD ST(+) <b>650</b>  NPD
Durabilité de la réaction au feu par rapport aux hautes températures	Caractéristiques de durabilité	(e)
Durabilité de la résistance thermique par rapport aux hautes températures	Caractéristiques de durabilité  Température maximale de service-stabilité dimension.	(c)  ST(+) <b>650</b>

- (a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximum autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.
- (b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible la norme sera modifiée.
- (c) Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut augmenter avec le temps.
- (d) La conductivité thermique des produits à base de laine minérale ne change pas avec le temps; l'expérience a montré que la structure fibreuse reste stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.
- (e) Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec les hautes températures. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui reste constante ou diminue avec les hautes températures.

**10.** Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**Gérard COLLIN**  
Gérant

A Dijon, le 19/02/2019

